CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E42374** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2026**

ÉDITÉ LE 11/12/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/11/1993

Forme juridique : SAS

Capital : 407 622

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BOBIGNY B 393223276

Siret : 393 223 276 00048

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 210421600192

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146726609

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146726609

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2025

Raison sociale : CONSEILS CALCULS REALISATIONS TRAVAUX

38 ALLEE DU PLATEAU
93250 VILLEMOMBLE

Téléphone : 01 48 70 78 54 **Fax :**

Portable : 0607365815

Responsabilité légale :
JS INVEST (899 661 383) / DUPUIS ERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : ccrt@ccrt.paris

Effectif moyen : 22 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 6 421 102 **Tranche de classification :** CA7

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	22	10/12/2024
3121	Tuiles plates (Technicité courante)		10/12/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée)		10/12/2024
3142	Revêtements de balcons et accessoires en plomb		10/12/2024
3152	Couverture en métaux sauf plomb (Technicité confirmée)		10/12/2024
	Nombre total de qualifications : 5		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

Version 01-2025